

COORDONNEES ET PERMANENCES

Accueil de Loisirs de GRAGNAGUE

520 Ter Avenue des Ecoles 31380 GRAGNAGUE

Tél : 05 62 79 88 22

E-mail : enfance-gragnague@loisireduc.org

Direction : Billy GIROD ou Jonathan GONZALEZ

Permanence inscriptions : les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h45

Accueil de Loisirs de LAPEYROUSE FOSSAT

1 Rue Jamebru 31180 LAPEYROUSE FOSSAT

Tél : 05 61 74 67 95

E-mail : enfance-lapeyrouse@loisireduc.org

Direction : Guy SOLVIGNON ou Mélanie LESAGE

Permanence inscriptions : les lundis et vendredis de 16h30 à 19h

Accueil de Loisirs de VERFEIL

Rue du 19 Mars 1962 31590 VERFEIL

Tél : 05 62 79 85 01

E-mail : enfance-verfeil@loisireduc.org

Directrice : Danièle CEBRIAN

Permanence inscriptions : les mardis et jeudis de 16h30 à 19h

Accueil de Loisirs de MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Avenue de Castelnau 31380 Montastruc la Conseillère

Tél : Elémentaire 05 61 78 21 18 ou Maternelle 06 31 76 66 03

E-mail : enfance-montastruc@loisireduc.org

Direction : Pierre MOUNIE et Nathalie FRANCESCHI

Permanence inscriptions : les jeudis et vendredis de 16h45 à 18h45

Accueil de Loisirs de PAULHAC

Ecole Primaire - Route de Montjoire 31380 PAULHAC

Tél : 06 81 12 53 56

E-mail : enfance-paulhac@loisireduc.org

Directrice : Coline DEREGNAUCOURT

Permanence inscriptions : les mardis et jeudis de 14h à 17h

Télé service enfance

Vous pouvez dès maintenant faire vos demandes d'inscriptions pour les Accueils de Loisirs (mercredis et vacances) via le télé service.

Demandez votre identifiant et votre mot de passe au directeur de votre accueil habituel et connectez vous sur :

www.cc-coteaux-du-girou.fr

Rubrique « téléservices petite enfance »



ACCUEILS DE LOISIRS

GRAGNAGUE, LAPEYROUSE FOSSAT, MONTASTRUC, PAULHAC, VERFEIL

Les centres sont ouverts à tous les résidents de la communauté de communes (Communes de Bazus, Bonrepos-Riquet, Garidech, Gémil, Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc la Conseillère, Montjoire, Montpitol, Paulhac, Roquesérière, Saint Pierre et Verfeil).

AOÛT 2011

Date limite d'inscription le 29 juillet 2011

STRUCTURES D'ACCUEILS

ALSH de Gragnague du 1 au 19 Août

Lapeyrouse-fossat, Montastruc la Conseillère et Verfeil 22 Août au 2 Septembre

Les sorties à la journée

ALSH de Gragnague

Mardi 2 août : Visite et jeux aux trois Jardins du Grand Rond (3/5ans)

Jeudi 4 août : Randonnée en Montagne Vicdessos (7/11ans) 12€

(Guide Brevet d'état de Montagne)



Mardi 9 août : Visite d'une pisciculture (6/11 ans) 5€

Jeudi 11 août : Promenade sur les sentiers de Gragnague (4/5 ans)

Jeudi 18 août : Accro-branche Séquoia vertigo (3/11ans) 8€



ALSH de Lapeyrouse-Fossat, Montastruc et Verfeil

Mardi 23 août : Ferme aux bisons à La penne Ariège (6 / 11 ans) 7€

Jeudi 25 Août : Ferme pédagogique de Paillac à Lavelanet (4/6ans) 5€

Mardi 30 août : Atelier cuisine (3/5ans)

Jeudi 1 septembre : Atelier cuisine (6/11ans)



Attention : pour participer à ces animations, les enfants doivent être inscrits au moins 3 jours dans la semaine dans les ALSH.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

HORAIRES

Gragnague et Verfeil : 7h-19h

Lapeyrouse Fossat et Paulhac : 7h30-18h30

Montastruc : 7h30-18h45

Possibilité d'inscription à la demi-journée, avec ou sans repas.

TARIFS

Résidents Communauté de Communes :

Journée avec repas	Quotient familial inférieur ou égal à 900 €	Entre 901 € et 1150 €	Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	9,00 €	10,00 €	11,00 €
2ème enfant	8,00 €	9,00 €	10,00 €
3ème enfant et suivants	7,50 €	8,50 €	9,50 €

1/2 Journée (sans repas)	Quotient familial inférieur ou égal à 900 €	Entre 901 € et 1150 €	Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	4,50 €	5,00 €	5,50 €
2ème enfant	4,00 €	4,50 €	5,00 €
3ème enfant et suivants	3,75 €	4,25 €	4,75 €

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription comprend :

- Une fiche de renseignements et une fiche sanitaire
- Un contrat d'inscription (un exemplaire parents et un pour le centre)
- Une fiche d'inscription mentionnant les dates de fréquentation
- Une attestation de la CAF mentionnant le Quotient Familial

Chaque inscription doit être effectuée :

- ♦ Auprès d'un des directeurs de centres, aux heures de permanence (horaires des permanences au dos).
- ♦ Par le biais du télé service avec validation du directeur de l'accueil choisi.